

## L'ESSENTIEL 2012



L'année 2012 aura été marquée une nouvelle fois par l'embolie des structures d'urgence, et l'augmentation des besoins. Le 115 du Rhône a enregistré une hausse de la demande d'hébergement qui s'élève à 46,6% par rapport à l'année 2011. L'accroissement significatif de la demande, le manque de solutions de sortie des dispositifs d'hébergement d'urgence conjugués aux contraintes externes, législatives, réglementaires et normatives, risques de nous écarter de l'une de nos valeurs fondamentales, à savoir **l'accueil inconditionnel des plus démunis**. Pour « redonner à l'urgence sociale sa vocation première », LE FOYER a rédigé une Lettre Ouverte, adressée au Gouvernement et publiée dans l'Arche N°234. Une note de synthèse, destinée aux sénateurs, a été également présentée en Commission au Sénat.

**Nous avons poursuivi les actions en cours**, à commencer par l'amélioration des conditions

d'accueil. Grâce à l'Opération des Arbres de la Solidarité, nous avons pu agrandir notre **Cuisine Centrale** pour porter la fabrication à 1.000 repas par jour. Avec le soutien des donateurs, **la Résidence «Le 85»** a été rénovée pour accueillir des personnes en insertion. A la veille de Noël, les premiers Passagers de **la Résidence L'AGAPÈ** ont emménagé dans la partie Auberge des Familles. Enfin, les usagers de la Résidence Catherine PELLERIN ont investi L'AGAPÈ au mois de février 2013.

En parallèle, l'association a mis en place **deux nouveaux programmes d'accompagnement et d'insertion**. En premier lieu et à la suite de la disparition du statut des Employés en Insertion (anciens Employés au Pair), LE FOYER a développé pour les plus fragiles **Le Monde Nouveau** qui permet désormais à des Passagers de retrouver une activité économique par le biais de stages AVA (Adaptation à la Vie Active). L'année 2012 a vu également le démarrage pour 2 ans du **Parcours Expérimental de Retour au Logement par l'Emploi, LE P.E.R.L.E.** initié par le Préfet du

### 406.838

DEMANDES D'HÉBERGEMENT  
(115 DU RHÔNE)

### 5.000

PERSONNES AIDÉES

### 57.023

PASSAGES ACCUEILS DE JOUR

### 306.245

REPAS SERVIS

### 254.852

NUITÉES

### 291

PERSONNES DIFFÉRENTES  
EMPLOYÉES EN CONTRATS AIDÉS



## LES FAITS MARQUANTS EN 2012

- Hausse de la demande d'hébergement d'urgence et du nombre de personnes sans solution (115 du Rhône)
- Ouverture de l'AGAPÈ (Auberge des Familles)
- Démarrage du parcours «P.E.R.L.E.»
- Création du Service du «Monde Nouveau»
- Rénovation de La Résidence «Le "85»
- Fermeture du Bric à Brac BARABAN

Rhône et financé par le Fonds Social Européen, développé en partenariat avec des associations, des institutions et des entreprises, qui permet à des personnes accueillies dans les Centres d'Hébergement de bénéficier d'un accompagnement vers et dans l'emploi. Cette expérimentation est une réussite dans la mesure où nous avons légèrement dépassé l'objectif de 40 % de placement du nombre de participants sélectionnés, sur les 9 premiers mois du programme.

Ces 5 dernières années, l'association s'est considérablement développée afin de répondre aux besoins des plus démunis. Aussi, et conformément à ses décisions stratégiques pour les années 2012 à 2015, **LE FOYER a entamé un processus d'évaluation interne** de la majeure partie de ses activités, afin d'adapter son organisation et de déployer un contrôle de gestion adapté au pilotage de ses différentes missions. L'objectif reste toujours d'utiliser nos ressources propres conformément aux valeurs que nous portons.

Toujours dans le souci de conforter son action et de trouver les moyens

nécessaires à son action, dans un contexte économique difficile et face à la baisse des financements de l'État et des Collectivités locales, **LE FOYER souhaite développer à la fois les ressources issues des Bric à Brac et étendre les activités d'insertion qui y sont liées.** Ainsi, LE FOYER en partenariat avec la Fondation de l'Armée du Salut et la société SOEX France (NTA) procède à la mise en place de containers de récupération de textiles. **LE FOYER a également acquis un tènement industriel sur la commune de DÉCINES.** Ce bâtiment accueillera un nouveau Bric à Brac, en remplacement de celui de BARABAN fermé cet été. Il permettra également le déménagement de l'Atelier et Chantier d'Insertion de Tri Textile dans des locaux mieux adaptés à cette activité.

**Merci** à tous les bénévoles, les salariés, les amis, les partenaires, les responsables économiques et les élus pour leur implication dans la vie du FOYER qui nous a permis de remplir nos missions. ■

**Dominique MENTRÉ**, Président

## LE MOT DU TRÉSORIER

Cette année encore, grâce notamment à votre confiance et à votre générosité, LE FOYER a pu jouer son rôle d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et d'insertion des exclus de notre société.



**Soyez en remerciés.**

Conscient de sa responsabilité et de ses missions, LE FOYER met

tout en oeuvre pour assurer la pérennité de son action : l'évaluation interne en cours permettra de rationaliser son organisation, ses investissements, et d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé à moyen terme : l'équilibre des comptes d'exploitation (lourdement déficitaires en 2012 hors éléments exceptionnels) .

Pour cela, il poursuivra sa politique d'investissements (immobiliers et matériels) et le suivi précis de ses dépenses, et conservera, comme le souhaitent ses instances, une trésorerie à un niveau suffisant (au moins un an de subventions publiques, ainsi qu'une marge permettant l'investissement), placée de manière garantie sur des comptes sur livrets dans différentes banques. ■

**Pierre CHEVALLIER**, Trésorier



## LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU FOYER

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, animé par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté à Lyon et dans le Grand Lyon. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, de soins, d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement social et une aide à l'insertion. Le financement de son activité repose pour 7,3 M€ sur des subventions publiques. Cela représente environ la moitié de ses dépenses d'exploitation et 37% de ses ressources en 2012. Les activités des différents établissements sont encadrées par des conventions passées avec l'Etat et les Collectivités. La part des activités non couvertes par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des 5 magasins Bric à Brac (2,8 M€ en 2012, soit presque 15% des ressources totales), et les dons et legs (2,2 M€ en 2012, soit 11% des ressources totales). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de développer des réponses adaptées aux nouvelles problématiques de l'exclusion, et ce dans un contexte de restriction budgétaire pour nos financeurs publics.

## ➔ COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€

En préparation de la clôture annuelle, le Bureau de l'association a revu et modifié les méthodes d'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources. Côté « Ressources », le produit des Activités Solidaires (ventes des Bric à Brac) n'est plus inclus dans la rubrique « Générosité du public », puisqu'il ne s'agit pas de dons, mais est présenté sur une ligne distincte de la rubrique « Autres produits ». Côté « Emplois », les dépenses liées aux missions sociales sont désormais présentées en coûts complets (coûts directs et coûts mutualisés), mais hors frais de fonctionnement (frais de structure). Par ailleurs, la répartition des charges entre les différentes missions a été revue. C'est ce choix de clarté qui explique l'apparente diminution des emplois consacrés aux missions sociales. **Cette présentation permet une lecture plus précise de la répartition des coûts du FOYER, mais rend la comparaison difficile avec le CER 2011 et avec le Rapport d'Activité 2012 pour lequel le découpage des missions a été opéré de manière différente.**

EMPLOIS 2012			RESSOURCES 2012			
	(en K€)	%		(en K€)	%	
<b>1</b> Missions Sociales	12 036	74,4%	Ressources collectées auprès du public	2 236	11,4%	<b>7</b>
Hébergement d'Urgence	4 926	30,4%	Dons et legs non dédiés	1 103	5,6%	
Hébergement d'Insertion	3 060	18,9%	Dons et legs dédiés	1 132	5,8%	
Accueil de Jour	1 011	6,2%	Subventions et autres concours publics	7 325	37,4%	<b>8</b>
Atelier d'Insertion	2 037	12,6%				
Accompagnement	228	1,4%	Autres produits	10 000	51,1%	
Santé	339	2,1%	Produit des Activités Solidaires (Bric à Brac)	2 888	14,8%	<b>9</b>
Veille Sociale Téléphonique (115)	435	2,7%	Transferts de charges	1 245	6,4%	<b>10</b>
<b>2</b> Frais de recherche de fonds	164	1,0%	Produits financiers	988	5,1%	
Frais d'appel à la générosité du public	78		Participation des usagers	535	2,7%	
Frais de recherche de subventions	86		Recettes diverses	628	3,2%	
Autres frais	3 988	24,6%	Produits exceptionnels	3 716	19,0%	<b>11</b>
<b>3</b> Frais de fonctionnement	2 738		<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>19 560</b>	<b>100,0%</b>	
<b>4</b> Charges exceptionnelles	1 201		Reprises de provisions	63		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>16 187</b>	<b>100,0%</b>	Report de fonds dédiés	550		<b>12</b>
Dotations aux provisions	283		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 173</b>		
<b>5</b> Engagements à réaliser sur fonds dédiés	912					
<b>6</b> Excédent de ressources de l'Exercice	2 791					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 173</b>					

### LES EMPLOIS

**1** LE FOYER consacre plus de 74% de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités. L'apparente diminution de la proportion des emplois consacrés aux missions par rapport à 2011 s'explique par les choix de présentation qui ont été opérés : clarification des périmètres des différentes missions et présentation des missions en coûts complets hors frais de fonctionnement. Au sein des missions, le poids respectif de chaque activité n'a pas changé : la priorité reste donnée à l'Hébergement d'Urgence, cœur de l'activité du FOYER.

**2** LE FOYER consacre 1% de ses dépenses à rechercher des fonds, subventions publiques ou dons privés (particuliers, entreprises, fondations). L'activité d'appel à la générosité du public est majoritairement prise en charge par des bénévoles.

**3** Il s'agit des frais de fonctionnement du siège non répartis sur les missions, à savoir toutes les fonctions support (comptabilité, ressources humaines, informatique, achats, etc.) permettant à l'ensemble des structures de fonctionner.

**4** ELEMENTS EXCEPTIONNELS : Le CER 2012 se distingue par l'impact important du résultat exceptionnel. Poursuivant sa politique de rationalisation de son patrimoine, LE FOYER a vendu en 2012 la Maison de La Rochette (produit net de 2 640 k€) ainsi que ses actions de la SA d'HLM Gabriel ROSSET (produit net de 101 k€). Ces éléments, ne sont pas récurrents.

**5** Il s'agit de dons dédiés reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont « dédiés », c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

**6** Le résultat excédentaire de l'exercice est principalement dû aux éléments exceptionnels, et notamment à la plus value réalisée sur la vente des actifs cédés.

### LES RESSOURCES

**7** L'apparente diminution des ressources collectées auprès du public (5 898 k€ en 2011 et 2 236 k€ en 2012) s'explique par un changement de présentation : les pro-

duits générés par les Activités Solidaires (vente d'objets, mobilier, vêtements, etc. donnés au FOYER) sont désormais inclus dans les autres produits et non dans la générosité du public.

**8** 37% des ressources du FOYER hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés viennent de financements publics. LE FOYER reçoit des subventions de l'État (62%), du Conseil général du Rhône (15%), de la Ville de Lyon (6%) et du Conseil régional Rhône-Alpes (1%), ainsi que du Fonds Social Européen pour le programme P.E.R.L.E. (3%).

**9** LE FOYER a développé un réseau de 5 magasins pour vendre les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés. Le produit de ces ventes a connu une augmentation régulière depuis 3 ans, et atteint 2 888 k€ en 2012, contre 2 712 en 2011, soit une hausse de 6,5%.

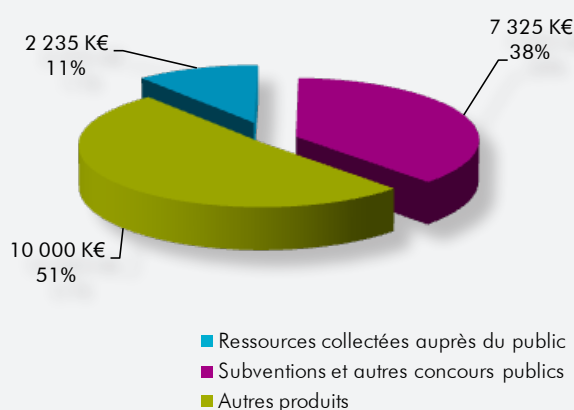
**10** Ce montant correspond aux aides que reçoit LE FOYER pour l'embauche de salariés en insertion.

**12** Le report de fonds dédiés correspond à l'utilisation, dans l'année, de fonds dédiés reçus les années précédentes.

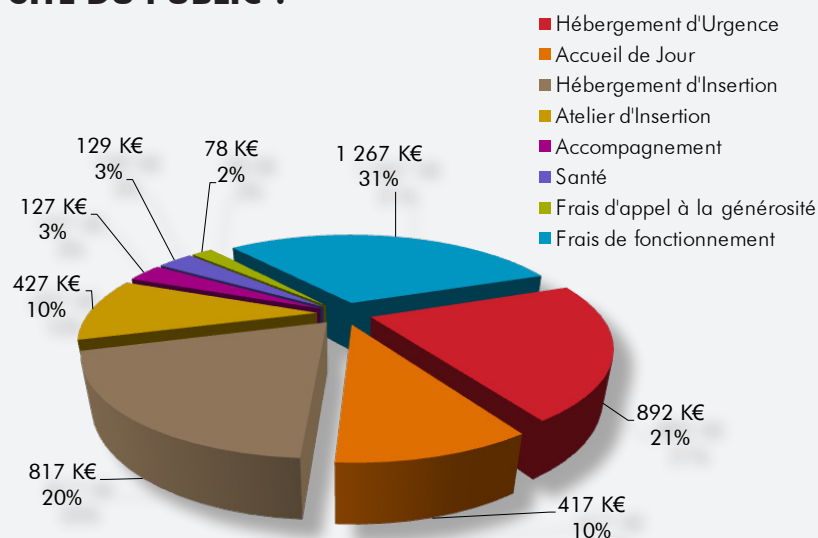


11% des ressources de l'année ont été collectées auprès du public. Ce ratio s'élevait à 38% en 2011, en raison de l'inclusion des Activités Solidaires (Bric à Brac) dans la définition des ressources collectées auprès du public. La générosité du public permet de financer principalement des missions sociales : 68% a été affectée aux établissements d'hébergement, d'accueil, d'insertion. En second lieu, elle couvre les frais de structure du FOYER, qui ne sont que très partiellement pris en charge par les financeurs. Enfin elle couvre également les frais d'appels aux dons. Là encore, le choix de présentation opéré en 2012 réduit significativement la part des sommes issues de la générosité du public affectée aux missions, sans que cela traduise un changement réel d'affectation par rapport aux années précédentes. La générosité de nos donateurs a permis de financer 4 M€ sur les 20 M€ d'emplois de l'année 2012. LE FOYER disposait au début de l'année 2012 de ressources collectées auprès du public de 2 853 k€. Il a collecté 2 236 k€ dans l'année et en a dépensé 3 374 k€, ses ressources finales se montent à 1 715 k€. Toutes les ressources collectées dans l'année 2012 ont été affectées à des dépenses. ■

## QUELLE PROPORTION DES RESSOURCES SONT ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



## COMMENT SE RÉPARTIT L'EMPLOI DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



## ➔ BILAN RÉSUMÉ (EN K€)

ACTIF (en K€)	2012	2011
Terrains	5 002	4 924
Constructions	9 669	10 262
Autres immobilisations	16 783	10 656
<b>1 Actif immobilisé</b>	<b>31 454</b>	<b>25 842</b>
<b>2 Disponibilités et VMP</b>	<b>12 876</b>	<b>16 094</b>
Autres éléments d'actif	2 243	1 183
Actif circulant	15 119	17 277
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>46 573</b>	<b>43 119</b>

PASSIF (en K€)	2012	2011
Fonds associatif	36 613	32 155
Résultat	2 791	3 752
Fonds propres	39 404	35 907
Provisions	1 024	787
Fonds dédiés	1 101	739
Emprunts	2 988	3 098
Autres dettes	2 056	2 588
Passif circulant	7 169	7 212
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>46 573</b>	<b>43 119</b>

**1** Les actifs immobilisés augmentent fortement en 2012, en raison de la construction de l'AGAPÈ (qui représente 3,5 M€ de travaux en cours à la clôture) et de l'achat d'un tènement immobilier à DÉCINES pour abriter un Bric à Brac et l'Atelier Chantier d'Insertion Tri Textile (4 M€ de prêts à la SCI, propriété du FOYER, qui réalisera l'achat). Il faut aussi mentionner des travaux de réfection de la Cuisine Centrale (403 k€ hors achat matériel) et la réfection de la résidence située 85 rue Sébastien GRYPHE (184 k€). LE FOYER s'est par ailleurs séparé, en 2012, d'une de ses propriétés, la Maison de La Rochette (1,9 M€).

**2** Conséquence logique de ces investissements élevés, la trésorerie du FOYER a di-

minué de 20% par rapport à la fin de l'année 2011. Elle conserve un niveau suffisant pour permettre au FOYER de respecter ses règles internes, à savoir disposer d'une réserve correspondant à une année de subventions publiques (7 M€), et de disposer d'une réserve complémentaire qui sera affectée à de nouveaux investissements immobiliers. La recherche de locaux pour abriter des Bric à Brac ou des Accueils de Jour, évoquée en 2011, reste d'actualité.

**3** Les fonds propres du FOYER augmentent du fait du résultat de l'exercice (2,7 M€) et de l'enregistrement de subventions d'investissement pour l'AGAPÈ et pour Villefranche (707 k€), qui seront reprises au fur et à mesure des amortissements. Ces fonds propres constituent une réserve sûre de

2,5 années de fonctionnement, et représentent une garantie pour l'indépendance et la pérennité des actions du FOYER.

**4** L'augmentation des provisions enregistrées provient principalement d'une révision de la méthode de calcul des indemnités de départ à la retraite.

**5** Les fonds dédiés constitués les années précédentes ont été utilisés, pour les travaux de la Cuisine Centrale et de la Résidence «Le 85» par exemple. Les fonds dédiés aux travaux du bâtiment de DÉCINES ou à l'AGAPÈ n'ont pas encore été utilisés, ces deux opérations n'étant pas encore totalement réalisées.



## ➔ LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

est une association loi 1901 reconnue d'utilit  publique, fond e en 1950 par Gabriel ROSSET et une  quipe de b n voles, ayant pour mission d'ACCUEILLIR, H BERGER, ACCOMPAGNER et INS RER les plus d munis de la r gion lyonnaise..

### LA MISSION DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

- Accueillir les populations les plus fragiles.
- Mettre en  uvre au quotidien l'inconditionnalit  de l'accueil.
- Affirmer un mode d'accompagnement sp cifique et global (emploi, formation, logement, sant , administratif, financier,  ducation, liens familiaux...), caract ris  par le respect de la dignit  de la personne.
-  tre capable, dans les meilleurs d lais, de r pondre aux situations d'urgence relevant de ses comp tences.
- Porter   la connaissance du public les probl matiques et les difficult s particuli res des populations qu'il accueille.
-  tre, sur la r gion lyonnaise, l'intervenant principal et incontournable de la grande exclusion tant pour les personnes isol es que pour les familles, la mission se d clinant   partir des actions d'accueillir, d'h berger, d'accompagner et d'ins rer.

-  tre reconnu par son action sp cifique,   l'int rieur d'un r seau et dans la subsidiarit . Travailler en compl mentarit  avec les autres acteurs de lutte contre l'exclusion.

- Devenir l'Observatoire de la pr carit  dans la r gion Rh ne-Alpes, compte tenu de son positionnement.

- Affirmer et d velopper l'engagement priv , au c t  de ce qui rel ve de la responsabilit  des pouvoirs publics.

- Sensibiliser et former le public   la pratique de la solidarit .

### SON  THIQUE

- LE FOYER croit dans l' galit  de tous les Hommes, il d fend et promeut la dignit  et l'autonomie de chaque personne.

- LE FOYER est ouvert   toute personne, quelle que soit son appartenance confessionnelle ou philosophique. Il doit contribuer   remettre debout ceux qui ont  t  cass s tout en ne renon ant pas    tre exigeant   leur  gard. Il d fend les liens familiaux et les liens relationnels.

- L'action du FOYER est inspir e par l'esprit de Charit . Il est une « cole de la vie», au service des exclus, dans cet esprit de charit .

- LE FOYER est fier de ses racines chr tiennes. L'appellation «NOTRE-DAME» n'a pas    tre mise sous le boisseau. L'association a des relations structurelles avec le Dioc se, sans  tre mouvement d' glise.

- LE FOYER doit conserver sa capacit    s'indigner et   intervenir dans l'esprit initi  par le fondateur, r f rence de son action.

- B n voles et salari s doivent travailler ensemble dans la convivialit  et la compl mentarit  au service des usagers, en partageant la m me  thique.

- Le b n vole offre sa disponibilit . Il met sa comp tence au service de l'association pour assurer la t che qui lui a  t  assign e, dans le respect de la charte.

- Le salari  assure la permanence du service de l'association aux usagers, avec tout son professionnalisme.

- Toutes les actions men es et les moyens engag s n'ont qu'une finalit , la mission du FOYER.

- LE FOYER assure l'accueil et l'accompagnement avec comp tence et professionnalisme, caract ris s par le respect de la dignit  de la personne.

- LE FOYER, compte tenu de l'origine de ses ressources, a un devoir de rigueur et de transparence. Sa communication est toute enti re au service de sa mission et pour la formation de l'ensemble de ses membres.

Pour cela, les 1.500 b n voles et les 296 salari s et personnes en insertion de l'association g rent et animent 42 structures autour des activit s d'H bergement d'Urgence et d'H bergement d'Insertion, d'Accueil de Jour, d'Atelier d'Insertion, d'Accompagnement, de Sant  et de Bric   Brac. Il assure  galement la gestion du 115 du Rh ne. ■

Les comptes du FOYER sont certifi s par le cabinet Deloitte & Associ s, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activit  et rapport financier 2012 du FOYER, adopt s par l'Assembl e g n rale du 15 avril 2013. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes sont disponibles sur le site Internet du FOYER [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org). Ils peuvent  galement  tre obtenus sur simple demande.



Le Comit  de la Charte du don en confiance est un organisme d'agr ment et de contr le des associations et fondations faisant appel   la g n rosit  publique. Depuis pr s de 20 ans, le Comit  a  labor  un ensemble de r gles de d ontologie regroup es dans une Charte que les organisations agr e es s'engagent   respecter. Le Comit  en contr le l'application. Pour voir la liste des organisations agr e es : [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)